

## DECLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION DE GREVE

### Application de l'article 5 de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008

Je, soussigné(e),

Nom prénom : \_\_\_\_\_

Affectation : \_\_\_\_\_

Fonctions : \*

Directeur (trice)     Adjoint(e)     Remplaçant(e)     Autres

Commune et école d'exercice le jour de la grève : \_\_\_\_\_

Fonctions assurées dans l'école le jour de la grève : \*

titulaire de la classe / directeur (trice) non déchargé

remplaçant

assurant une décharge ou un complément de service \_\_\_\_\_  
(indiquer le nom de la personne remplacée)

autres (à préciser) \_\_\_\_\_  
(indiquer le nom de la personne remplacée)

professeur(e) des écoles , instituteur(trice) informe Madame la DASEN, directrice des services départementaux de l'Education Nationale de la Charente, de mon intention de participer au mouvement de grève prévu pour la journée du \_\_\_\_\_ à partir de \_\_\_\_\_ heures.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

Déclaration à renvoyer à la DSDEN de la Charente.

1- par dépôt direct à la DSDEN de la Charente/ DIPER

2- par courrier à :  
DSDEN de la Charente  
DIPER  
Cité administrative – Bât B  
rue Raymond Poincaré  
16023 Angoulême cedex

3- par courrier électronique à [personnels16@ac-poitiers.fr](mailto:personnels16@ac-poitiers.fr)

La réception doit être effectuée 48 heures dont 1 jour ouvré avant la date prévue du mouvement, conformément à l'article L. 133-4 du code de l'éducation.

\_\_\_\_\_

\* cocher la case correspondante